



Le marché de la plaquette forestière

Les coopératives forestières représentent des acteurs majeurs de la production de plaquettes forestières pour les industriels de l'énergie. Retour sur les expériences de deux coopératives : Forêts & Bois de l'Est et Provence Forêt.

Elles ont réalisé des investissements importants pour se hisser sur ce marché depuis le début des années 2000. Dès les années 1990, une réflexion commune a émergé dans toutes les coopératives : quelles solutions apporter aux propriétaires pour diminuer le coût des actes sylvicoles ? Dans chaque région, l'implication s'est ensuite réalisée différemment selon la conjoncture des territoires. Dans l'est de la France, c'est la conjonction entre un aléa climatique et une volonté industrielle qui a permis à la coopérative Forêts & Bois de l'Est de se lancer dès 2001. « *La tempête de 1999 a durement touché la région et il fallait trouver des solutions pour évacuer le bois et le valoriser. En parallèle, les papetiers (notamment Golbey) ont souhaité voir émerger une filière structurée car ils avaient identifié que si on ne générait pas une production de nouveaux volumes de bois, alors il y aurait rapidement un conflit d'usage sur leur propre ressource* », explique Alain Jacquet, président du directoire de l'union des coopératives Sylvo-Watts. Dans le sud-est de la France, le virage s'est amorcé en 2006 à l'approche du programme de l'ADEME « 1 000 chaufferies bois pour le milieu rural ». « *À cette époque, le directeur général de la coopérative avait identifié que ce programme pouvait être une opportunité nouvelle à laquelle Provence Forêt était en mesure de répondre en termes d'approvisionnement. Nous nous sommes donc engagés sur*

► **C'est l'émergence d'un marché local qui déclenche les investissements des coopératives** ◀

la production de plaquettes domestiques pour alimenter des chaufferies de petite puissance. Puis, quelques années après, l'arrivée de projets de centrales plus importantes (Pierrelatte, Brignoles, Gardanne) nous ont incités à réorienter notre positionnement

vers la production de plaquettes industrielles », explique Sébastien Drochon, responsable commercialisation bois résineux. C'est donc principalement l'arrivée d'une demande de marché en local qui a déclenché les investissements des coopératives. En Provence, les forêts étant moins productives que

dans l'est de la France, cette opportunité a également été perçue comme une solution pour remettre des forêts sur le chemin de la sylviculture afin de produire du bois d'œuvre, à moyen terme.

LES OBSTACLES À SURMONTER

La mise en place de la production de plaquettes forestières, quelle que soit la région, s'est confrontée à de nombreux obstacles. En premier lieu : l'optimisation des coûts de production. Les coopératives cherchent systématiquement à préserver la hiérarchie des usages du

16. Récupération de houppiers de pins d'Alep en vue de leur déshiquetage. © Pascal Charoy. | 17. Alain Jacquet. © Forêts & Bois de l'Est.

bois, dans l'intérêt du propriétaire forestier. «*Mais aller chercher des houppiers ou des rémanents revient plus cher que la récolte sur un chantier classique*», indique Alain Jacquet. L'équilibre est délicat à trouver entre les coûts de récolte, de transformation, d'acheminement et le prix que l'utilisateur de plaquettes est prêt à offrir. Dans cette recherche de rentabilité, les coopératives ont rapidement opté pour le broyage à proximité des chantiers. Cette solution permet d'économiser des coûts de création de plateforme, transport et stockage. Mais cela demande un investissement important en matériel et la mise en place de procédés bien spécifiques pour maintenir des taux d'humidité qui restent acceptables pour les utilisateurs. Outre ces aspects techniques qui ont été surmontés petit à petit, la coopérative Provence Forêt a été confrontée à une difficulté d'ordre organisationnel. «*Conjuguer les impératifs d'un industriel (qui exige des volumes importants fournis à intervalles très précis) et l'incertitude d'un chantier d'exploitation forestière géré par de petites structures (parfois artisanales) s'est souvent révélé mission impossible*», confie Sébastien Drochon.

OÙ EN SOMMES-NOUS AUJOURD'HUI?

En fonction des régions, la situation est contrastée. Si dans l'est de la France le marché de la plaquette s'est structuré pour devenir finalement rentable, la situation dans le Sud-Est reste critique. «*C'est surtout l'absence de visibilité de la demande qui nous pénalise*», explique Sébastien Drochon. «*La difficulté de démarrage qu'a connue la centrale de Gardanne a freiné la stabilisation du marché, mais nous restons attentifs et espérons qu'à l'avenir nous allons*

pouvoir concrétiser nos efforts pour mûrir ce débouché», complète-t-il. Sébastien Drochon et Alain Jacquet s'accordent sur une double recommandation pour les propriétaires. La première: pour peser sur un marché aussi peu concurrentiel que le bois énergie, il apparaît indispensable de mutualiser les efforts. Les coopératives offrent en cela une solution vraiment adaptée, car en plus de regrouper les propriétaires entre eux, elles ont pris l'habitude d'opérer des rapprochements pour peser davantage sur le marché. C'est dans cet esprit qu'a été créé Sylvo-Watts. Cet organisme regroupe quatre coopératives (Unisylva, Nord Seine Forêt 2A, CFBL et Forêts & Bois de l'Est) pour la mutualisation de la production et la commercialisation du bois énergie en plaquettes.

La seconde recommandation ressemble davantage à un avertissement: celui de ne pas tomber dans l'illusion que le bois énergie est créateur de valeur ajoutée. C'est avant tout une solution pour diminuer le coût des actes sylvicoles. «*Seuls les débouchés à plus haute valeur ajoutée (le bois d'œuvre) permettent de dégager un bénéfice significatif pour le propriétaire*», insistent-ils. Pour autant, la filière bois énergie à travers la production de plaquettes présente un intérêt réel pour la filière et donc pour le propriétaire, celui de diminuer significativement le coût des opérations sylvicoles et de permettre ainsi une dynamisation de la sylviculture au profit du bois d'œuvre. Tout cela sans compter le dynamisme territorial insufflé par ce marché qui crée des emplois au service de la transition énergétique!

Victoire Reneaume

18. Broyage bord de route. @Forêts & Bois de l'Est.

19. Sébastien Drochon. @Provence Forêt.

